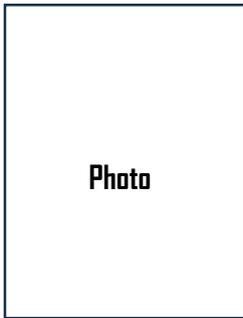




Fiche d'inscription

Saison 2024/25



Mme Mr

Nom (de l'élève): _____

Prénom (de l'élève): _____

Date de naissance (de l'élève): ____ / ____ / ____

Adresse complète : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Mail (en MAJUSCULES): _____ @ _____

Téléphone fixe : _____ port : _____

Pass Sport N° : _____

Profession (des parents si mineur) : _____

Personne à contacter en cas d'accident : _____

Tél domicile : _____ Autre tél : _____

Comment avez-vous connu le club ? : _____

	CAROMB Dojo	BEAUMES de V.	CARPENTRAS	CAROMB S Fêtes	AUBIGNAN
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
			KARATÉ 6 - 12 ans 13h30 - 14h30		
			BABY-BUDO 3-6 ans 14h45 - 15h30		
	BABY-BUDO 3-6 ans 17h - 17h45	BABY-BUDO 3-6 ans 17h - 17h45	KÔBUDO Enfants 16h30 - 17h30		
	YOSEÏKAN-BUDO 8 - 13 ans 17h45 - 18h45	KARATÉ 6 - 12 ans 18h - 19h	VINYÂSA YOGA 16h30 - 17h45		
	KARATÉ Ados 12' / Adultes 19h - 20h45	YOSEÏKAN-BUDO Ados 13' / Adultes 19h15 - 21h	KARATÉ 6 - 12 ans 17h45 - 18h45	MARTIAL TRAINING 18h45 - 20h	
	KARATÉ « Gradés » 20h45 - 21h15	TEACHER SCHOOL 21h - 21h30	AÏKIDO / IAÏDO Tous âges 19h30 - 21h15	COMBAT LIBRE 20h - 21h15	KÔBUDO Ados 12' / Adultes 18h - 19h
					YOSEÏKAN-BUDO Ados 13' / Adultes 19h15 - 21h
					CARDIO TRAINING DÉFENSE 100% Féminin Ados / Adultes 21h - 22h



METTRE UN 'X' DEVANT LES COURS CHOISIS

CADRE RESERVE A L'ASSOCIATION								
DOC	FI	RI	AI/P	CO	P'S	LI	CM	FO
CRE	SIK		P'S		GM		WA	
RGT								

AAM Ventoux Budokan

Siège social : Maison du citoyen et de la vie associative - 35 rue du collège - 84200 CARPENTRAS

Association loi 1901, N° W843003922 / Numéro d'affiliation FFKDA : 0840656

Tél : 06.28.77.59.48 - Mail : ventoux.budokan@gmail.com - www.ventoux-budokan.fr - Facebook : Ventoux Budokan



RÈGLEMENT INTÉRIEUR 2024/2025

Académie d'Arts Martiaux Ventoux Budokan

Article 1 : Conformément au règlement de la **FFK (Fédération Française de Karaté)**.

➤ Le dossier d'inscription de Ventoux Budokan comprend :

La fiche d'inscription (avec photo), le règlement intérieur, l'autorisation de droit à l'image, l'autorisation parentale, la fiche cotisation accompagnée du paiement, la fiche de licence et le questionnaire de santé (certificat médical vivement conseillé).

Le dossier d'inscription complet doit être remis au plus tard dans les 15 jours suivants le cours d'essai.

Dans le cas contraire, l'AAM Ventoux Budokan se verra dans l'obligation de ne pas vous accepter temporairement en cours.

1.1 L'AAM Ventoux Budokan propose un cours d'essai gratuit par discipline.

Article 2 : Pour la bonne marche du dojo et l'évolution du groupe, une assiduité aux cours est demandée. L'AAM Ventoux Budokan n'est pas un club de sport où l'on vient de temps en temps, c'est un dojo qui demande une présence régulière.

2.1 L'absence doit demeurer exceptionnelle et le professeur doit être prévenu avant le cours.

2.2 La responsabilité de l'association commence à l'arrivée du professeur et s'arrête à la fin du cours auquel vous êtes inscrits. La responsabilité de l'AAM Ventoux Budokan ne peut être engagé en cas d'absence et en dehors des cours auxquels vous êtes inscrits.

Article 3 : Les élèves se doivent d'avoir un comportement et une tenue correcte :

Les ongles coupés, les mains et les pieds propres, les cheveux attachés. Le Dô-gi (kimono) doit être propre et ajusté à sa taille ; le port de celui-ci est obligatoire (après période d'essai). La coquille de protection ou plastron (pour les femmes) sont vivement conseillés. Pour des raisons de sécurité, le port de bijoux, piercings, faux ongles, etc., est interdit sur le tatami.

3.1 La présence des parents dans le dojo ou sur le tatami n'est tolérée qu'avec l'accord du professeur.

3.2 Les parents ne sont pas autorisés à intervenir oralement pendant le cours.

3.3 Les enfants ne sont pas admis sur le tatami avant ou sans la présence du professeur.

Article 4 : Dans le Dojo (tatami, cours, parking, etc.), l'élève est tenu de respecter les lieux, les règles traditionnelles et sanitaires, le professeur et ses camarades, ainsi que le matériel mis à sa disposition.

4.1 Les jeunes enfants devront être allés aux toilettes avant d'entrer sur le tatami. Pour des raisons d'organisation et de déroulement pérennes des cours, nous ne pouvons non plus les y accompagner.

4.2 Il est préférable de ne pas fumer aux abords des lieux de cours et vous êtes priés de ne pas jeter vos mégots par terre.

Article 5 : La cotisation annuelle doit être versée intégralement, au plus tard dans les **15 jours** à compter de l'inscription. Elle n'est pas remboursable sauf sur décision du bureau : maladie, accident, déménagement, embauche (sur présentation obligatoire de justificatif).

5.1 En cas d'immobilisation du professeur, l'AAM Ventoux Budokan se dégage de tout remboursement durant la période de convalescence de celui-ci.

Article 6 : L'AAM Ventoux Budokan se dégage de toute responsabilité en cas de perte ou vol qui pourraient avoir lieu au sein des lieux de pratique.

Article 7 : Le non-respect de ce règlement intérieur peut entraîner une exclusion temporaire ou définitive sur décision du bureau sans remboursement des cotisations.

Article 8 : Le présent règlement comporte sept articles numérotés de un à huit.

Ce règlement est aussi applicable pour toute sortie extérieure entrant dans le cadre des activités de l'AAM Ventoux Budokan.

Nom et prénom : _____

Fait à : _____

Le : _____

Signature

AAM Ventoux Budokan

Siège social : Maison du citoyen et de la vie associative - 35 rue du collège - 84200 CARPENTRAS

Association loi 1901, N° W843003922 / Numéro d'affiliation FFKDA : 0840656

Tél : 06.28.77.59.48 - Mail : ventoux.budokan@gmail.com - www.ventoux-budokan.fr - Facebook : Ventoux Budokan



Saison 2024/2025

Autorisation d'Utilisation d'Image

Je soussigné(e) : _____ donne à l'AAM Ventoux Budokan, l'autorisation de reproduire ou de représenter la (ou les) photographie(s) et/ou vidéo(s) prise(s) durant la saison 2023/2024 :

Me représentant.

Représentant mon enfant Nom : Prénom :

Dans le cadre des cours, manifestations diverses et rencontres organisées en collaboration avec l'AAM Ventoux Budokan, pour les usages suivants :

Publication sur le site internet et la page Facebook de l' AAM Ventoux Budokan.

Divers : Publication d'articles de presse, affichage de photos dans le Dojo, tout support communicationnel etc.

Cette autorisation est valable sans limitation dans le temps, sauf demande expresse écrite de ma part.

Les légendes accompagnant la reproduction ou la représentation de la (ou des) photographie(s) et vidéo(s) ne devront pas porter atteinte à ma réputation ou ma vie privée.

Fait à : _____, le : _____ Signature

Autorisation Parentale

(Pour les élèves mineurs au jour de l'inscription)

Je soussigné(e) : _____ agissant en qualité de _____
autorise : _____ à participer aux :

Cours/Entraînements

Rencontres sportives

Stages

Manifestations

Déplacements divers

Compétitions

entrant dans le cadre de la vie de l'association.

Fait à : _____ Le : _____ Signature

RÈGLEMENT COTISATION

Saison 2024/25

Nom et Prénom de l'élève		Age
	Description	Montant
Cotisation de base		
2 ^{ème} Cours		
3 ^{ème} Cours		
4 ^{ème} Cours		
5 ^{ème} Cours et +		
Total		
Réduction	<input type="checkbox"/> famille ¹ <input type="checkbox"/> précaire ² <input type="checkbox"/> étudiant ³	
Total		
Frais de dossier à régler dès l'inscription		+ 55 €

- Carte Temps Libre CAF
- Espèces : **Paiement en totalité à l'inscription**
- Chèques ANCV (vacances et/ou coupons sports)
- Pass'sport CODE N° :
- Chèques (libellés à l'ordre de : « A A M Ventoux Budokan »)

Nom émetteur	Banque	N°	Montant	Mois d'encaissement
				SEPTEMBRE
				15 OCTOBRE
				15 NOVEMBRE
				15 DECEMBRE
				15 JANVIER
				15 FEVRIER
				15MARS
		TOTAL :		

Cotisation payable en 6 fois maximum et au plus tard en totalité le 15 mars 2025. Les chèques doivent être datés du jour de l'inscription. Les chèques ne seront pas restitués sauf en cas de motif grave nécessitant l'arrêt de la pratique et sur présentation d'un justificatif (c.f. règlement intérieur art 5).

Documents à fournir avec le dossier d'inscription dans un délai de 15 jours maximum

<input type="checkbox"/> Fiche d'inscription remplie et signée	<input type="checkbox"/> Licence remplie et signée
<input type="checkbox"/> Photo d'identité	<input type="checkbox"/> Certificat médical ou Questionnaire de santé
<input type="checkbox"/> Règlement intérieur signé	<input type="checkbox"/> Fiche cotisation remplie + Paiement + Justificatif(s)
<input type="checkbox"/> Autorisations (image/parentale) remplies et signées	<input type="checkbox"/> Totalité des chèques en cas d'étalement

¹ A partir de la deuxième personne inscrite, la réduction s'exerce sur la (les) cotisation(s) suivante(s) inférieure(s).

² Sur présentation de documents (Attestation RSA, PEC, etc.)

³ Sur présentation du certificat de scolarité ou carte d'étudiant pour les élèves post bac uniquement (pas les lycéens ni les collégiens)

Cotisations 2024/25

Lieux de pratique sur les communes de Caromb - Carpentras - Beaumes de Venise

NB COURS / SEMAINE	ADULTES	ADDS 12-16 ANS	ENFANTS 6-12 ANS	BABY 3-6 ANS
1 ER COURS	235 €	205 €	185 €	175 €
2 EME COURS	+99 €	+ 79 €	+ 69 €	+ 59 €
3 EME COURS	+ 79 €	+ 55 €	+ 49	+ 39 €
4 EME COURS	+ 59€	+ 39 €	+ 29 €	-
5 EME COURS ET +	+ 39 €	+ 29 €	+ 19 €	-

CARDIO TRAINING DEFENSE ou MARTIAL CROSSFIT (SEUL) : 200 €

YOGA : 200 € (180 € pour les adhérents d'arts martiaux)

Frais de dossier 55 € (licence avec assurance incluse).

Les frais de dossier doivent être réglés en totalité à l'inscription. Ils ne font l'objet d'aucune réduction.

Les réductions s'appliquent uniquement sur les cotisations.

Réductions famille à partir du second membre d'une même famille sur les cotisations les moins élevées : 15 %

Réductions précaires sur présentation d'un justificatif : 15 %

Réductions étudiant (réservé aux adultes) sur présentation d'un justificatif : 15 %

La pratique au foyer rural de Beaumes de Venise implique une inscription et le versement d'une cotisation auprès du foyer rural de Beaumes de Venise non gérés par l'association, de 20€ pour les adultes et 15€ pour les enfants.

Pass'Sport

Chèque vacances et ANCV

Carte Temps libre CAF (uniquement pour les habitants de Carpentras et Mazan)

Nouveau ! inscription et paiement par carte sur le site HelloAsso

<https://www.helloasso.com/associations/academie-d-arts-martiaux-ventoux-budokan/adhesions/inscription>



ATTESTATION SUR L'HONNEUR LICENCIÉ MINEUR

Attestation de réponse au contenu du questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur en vue de l'obtention, du renouvellement d'une licence ou de l'inscription à une compétition.

Je soussigné(e)

.....

Exerce l'autorité parentale sur

.....

Atteste avoir complété conjointement avec mon enfant l'ensemble du « Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur » situé à [l'ANNEXE II-23](#) (article A. 231-3 du code sport) et avoir conjointement répondu négativement à l'ensemble des items présentés.

Date et signature (de la personne exerçant l'autorité parentale) :

Annexe n°1 :

« ANNEXE II-23 (Art. A. 231-3)

« QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR EN VUE DE L'OBTENTION, DU RENOUELEMENT D'UNE LICENCE D'UNE FÉDÉRATION SPORTIVE OU DE L'INSCRIPTION À UNE COMPÉTITION SPORTIVE AUTORISÉE PAR UNE FÉDÉRATION DÉLÉGATAIRE OU ORGANISÉE PAR UNE FÉDÉRATION AGRÉÉE, HORS DISCIPLINES À CONTRAINTES PARTICULIÈRES

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es une fille un garçon

Ton âge : ___ ans

Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu été opéré(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer <u>pendant</u> un effort par rapport à d'habitude ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer <u>après</u> un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Depuis l'année dernière	OUI	NON
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)		
Te sens-tu très fatigué(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Te sens-tu triste ou inquiet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pleures-tu plus souvent ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aujourd'hui		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Questions à faire remplir par tes parents		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.



DEMANDE DE LICENCE PAR INTERNET SAISON 2024/2025

> Merci d'écrire en MAJUSCULES d'imprimerie et au stylo à bille - À CONSERVER 3 ANS PAR LE CLUB

> CLUB

RENOUVELLEMENT DE LICENCE

En cas de modifications concernant des changements ou corrections d'adresse, de code style, de date de naissance, etc., veuillez cocher la case ci-contre et indiquer ces modifications dans la ou les rubrique(s) « nouveau licencié ».

ADRESSE MAIL PERSONNELLE

Veuillez à vérifier ou à inscrire votre adresse mail pour recevoir votre attestation de licence dès l'enregistrement par votre club.

Si vous avez déjà été licencié(e) indiquez ici votre n° de licence

Les informations relatives aux notices d'assurance et aux garanties complémentaires sont consultables sur : ffkarate.fr

> Adresse e-mail du licencié indispensable pour recevoir l'attestation de licence (IMPORTANT : écrire lisiblement EN MAJUSCULES)

@

> NOUVEAU LICENCIÉ DANS LE CLUB (ou modifications pour les renouvellements) M Mme

▼ Nom ▼ Prénom

▼ Date de naissance : jour/mois/année IMPORTANT Veuillez à indiquer très lisiblement votre date de naissance car celle-ci conditionne votre catégorie d'âge : poussin, pupille, benjamin, ..., senior, etc.

▼ N° ▼ Rue, Bd, Avenue, Cours, etc. ▼ Nom de la voie

▼ Appartement, Étage, Escalier, Immeuble, Bâtiment, Résidence, ...

▼ Lieu-dit ▼ Code postal ▼ Commune

▼ Téléphone 1 ▼ Téléphone 2 ▼ Code style (voir au verso)

> INFORMATION POUR LE CONTRÔLE D'HONORABILITÉ (uniquement pour les dirigeants, professeurs, arbitres et coaches)

▼ Nom de naissance <input type="text"/>	▼ Ville de naissance <input type="text"/>
▼ Numéro de département de naissance <input type="text"/>	▼ Pays de naissance <input type="text"/>
Uniquement si pays de naissance autre que la France	
▼ Nom et prénom du père <input type="text"/>	▼ Nom et prénom de la mère <input type="text"/>

> LE SOUSSIGNÉ DÉCLARE : Attention à ne remplir qu'une seule des deux parties

- Adhérer à l'assurance « garanties de base accidents corporels » proposée par la FFK.
- Régler la somme de 37 € TTC (licence : 36,41 € TTC et assurance : 0,59 € TTC).
- Accepter que mes données personnelles recueillies fassent l'objet d'un traitement informatique par la FFK.
- Avoir pris connaissance, au verso ou sur ffkarate.fr, des informations relatives : aux assurances et garanties complémentaires, à la validité de la licence, au certificat médical et à la loi du 06 janvier 1978 modifiée « Informatique et libertés ».

Date : Signature de l'adhérent : (ou du représentant légal)

- Refuser d'adhérer à l'assurance « garanties de base accidents corporels » proposée par la FFK ; dans ce cas, le soussigné reconnaît avoir été informé des risques encourus par la pratique du karaté et des disciplines associées.
- Accepter que mes données personnelles recueillies fassent l'objet d'un traitement informatique par la FFK.
- En conséquence, ne pas régler avec la licence la somme de 0,59 € de l'assurance, mais régler finalement la somme de 36,41 € TTC.
- Avoir pris connaissance, au verso ou sur ffkarate.fr, des informations relatives : aux assurances et garanties complémentaires, à la validité de la licence, au certificat médical ainsi qu'à la loi du 06 janvier 1978 modifiée « Informatique et libertés ».

Date : Signature de l'adhérent : (ou du représentant légal)